



### **La Ville de Terrasson vient de décrocher le 1er prix, catégorie collectivités, aux Trophées du Développement durable**

2021,

organisé par le Département de la Dordogne. Le prix a été remis hier soir jeudi 7 octobre à Périgueux à Jean-Yves Vergne, adjoint au maire de Terrasson, pour le projet des Jardins partagés mis en place avec les services municipaux et les bénévoles de l'association Partidors. En catégorie associations, l'un des deux gagnants est Le Pied Allez Triez de Montignac. Le Festival du Film Documen'Terre a reçu, de son côté, l'un des deux trophées coup de coeur du jury. Le prix du public a été remis au rucher école de Manzac sur Vern qui a recueilli 230 votes.

**Article du 22 septembre 2021.** La municipalité de Terrasson vous invite à voter pour son action en faveur du développement de jardins partagés, avant le 6 octobre minuit, dans le cadre du concours au Trophée du Développement durable Périgord 2021. L'action est déposée sous le titre « Jardinons la ville, cultivons Terrasson ».

- Lien pour voter (inscription au préalable pour suivre les projets) : <https://perigorddurable.dordogne.fr/.../jardinons-la...>

La clôture des votes aura lieu le mercredi 6 octobre 2021 à minuit. La remise des prix s'effectuera le 7 octobre à 18h, au centre Départemental "Joséphine Baker", 1 cours Saint-Georges à Périgueux. Cette action s'est concrétisée par deux réalisations « le jardin des Echoppes » (au dessus de la Vitrine des sarcophages) et « le jardin du Maraval » (photo ci-jointe). D'autres projets sont encore à l'étude (Quartier de la Borie Basse...) afin d'inscrire ces jardins dans une démarche globale de requalification de quartiers. De manière partenariale avec la Commune, l'association Partidors, nouvellement créée, a en charge la gestion et l'animation des différents jardins (au Maraval, bords de Vézère). Elle développe toute action en faveur de la protection de l'environnement, de l'animation et la promotion de la biodiversité, de

l'éducation et de la transmission des savoirs.

En savoir plus :

- Mairie à l'adresse [urbanisme@ville-terrasson.com](mailto:urbanisme@ville-terrasson.com)

- PARTIDORS à l'adresse [contact@partidors.fr](mailto:contact@partidors.fr) – page Facebook [@Partidors24](https://www.facebook.com/Partidors24) (pour adhérer à l'association)

---

---

La démarche de mise en place de jardins partagés dans la ville commence tout d'abord par une demande singulière d'installation d'un composteur portée par un petit collectif en 2019. La municipalité répond favorablement à cette requête avec l'appui du Sirtom de Brive. Ce dernier s'engage à fournir le premier composteur, des bio seaux aux intéressés ainsi qu'un accompagnement sur les bonnes pratiques d'utilisation. Les services de la ville apportent leur appui technique pour l'installation, et assurent l'approvisionnement en matières sèches.

Puis, autour de ces mêmes résidents désireux de produire en commun des légumes et animés par une même philosophie de jardinage en permaculture, le tout 1er jardin partagé voit le jour en mai 2020, « le jardin des échoppes ». Ce n'est pas moins d'une trentaine de personnes réunies pour la circonstance sur le réseau WhatsApp qui adhèrent à ce projet. Les bénévoles, aidés des Services Techniques de la ville aménagent de petits espaces communaux par des carrés potagers qui seront alors « boostés » par les valeurs fertilisantes du compost issu de la valorisation des bio-déchets locaux.

Cette expérience heureuse fait écho dans d'autres quartiers. En 2020, toujours à la demande des habitants, la municipalité s'investit sur un 2ème jardin partagé au quartier du Maraval.

Cette initiative débute elle aussi par la mise en place d'un composteur pour chaque pied d'immeuble. Le Sirtom fournit également les bacs en bois d'1m3 ainsi qu'un bio seau pour chaque foyer et avec l'appui des jardiniers de la ville il propose une animation/conseil aux volontaires de l'expérience. Ce n'est que lorsque le collectif se structure, grâce à l'initiative d'un référent de quartier, que l'idée d'un jardin partagé émane. La municipalité installe un jardin de 300 m<sup>2</sup> clôturé, sur une parcelle communale en face des immeubles. Pour répondre à la demande des futurs jardiniers, le jardin est composé de 8 carrés potagers surélevés, d'un

récupérateur d'eau enterré, d'un chalet en bois pour le stockage des outils. Toujours dans un souci de valorisation des déchets et de fertilisation des parcelles cultivées, les services techniques fournissent du compost (issu des déchets verts générés par le service espace vert) afin de compléter le produit des nouveaux composteurs de pied d'immeuble. C'est un jardin entièrement partagé entre les riverains tant dans l'organisation de la plantation que de la récolte.

La municipalité joue un rôle de coordinateur et de mise en relation auprès des différents acteurs du territoire afin de pérenniser des partenariats. Aussi, une multiplicité d'acteurs rentre en relation et s'associe sur ce projet qui prend au fil du temps une plus grande ampleur. : le SIRTOM pour la mise en place des composteurs/l'animation, le village de Bouillac pour les échanges de graines, et les jardins du Cœur pour la fourniture de plants, la grainothèque municipale, Périgord Habitat pour la pose de récupérateur d'eaux pluviales, l'association d'insertion Itinérance avec le jardin des Restos du Cœur....

Résultat d'une telle émulation, les jardiniers créent une association qu'ils intitulent PARTIDORS, « les partageurs » en occitan. Cette association encadrera à terme les différents jardins partagés de la ville et aura pour objet « d'initier, de promouvoir et piloter toute action en faveur de la protection de l'environnement, de la biodiversité et des solidarités, et toute action d'éducation, de transmission du savoir et de partage, sur ces mêmes sujets à destination du plus large public possible ».

Cet engouement croissant venant des jardiniers en herbe invite la municipalité à poursuivre ses actions en ce sens.

Dans un premier temps elle étudie l'extension du jardin du Maraval sur des terrains dont elle a fait récemment l'acquisition, cette fois-ci en pied d'immeuble. Cette extension sera réservée à des cultures de pleins champs dans une logique de permaculture (culture en lasagnes) et la plantation d'arbres et arbustes fruitiers. Pour soutenir cette démarche, le bailleur social, Périgord Habitat s'investit également dans le projet en mettant en place d'autres cuves pour récupérer les eaux de pluies des toitures situées à proximité de l'extension des jardins.

Dans un second temps, la municipalité met à l'étude l'intégration de nouveaux jardins partagés dans le cadre d'une requalification de quartier. Cette volonté de développement de jardins dans la ville est le résultat d'une démarche de concertation de la population en début d'année.

### **Structure porteuse de l'action :**

Mairie de TERRASSON LAVILLEDIEU - services des espaces verts - Partenariats : SIRTOM de Brive, OPLH PERIGORD HABITAT, associations PARTIDORS, jardins du Cœur, grainothèque